



La lettre

saint-laurent-blangy.fr



Rythmes scolaires

Un décret paru le 27 juin 2017 permet de déroger à la semaine des 4,5 jours issue de la réforme des rythmes scolaires.

Partant du principe que désormais chaque ville dispose de cette possibilité, avec pour préalable, une consultation des conseils d'école, la Ville de Saint-Laurent-Blangy a souhaité connaître l'avis des parents d'élèves sur ce sujet via la distribution d'un questionnaire.

Il a été proposé, pour la rentrée prochaine, de conserver la même organisation scolaire ou de passer à la semaine de 4 jours en libérant le mercredi matin, les services de la Ville se réservant la possibilité d'organiser un accueil durant cette matinée.

Les résultats de cette consultation ont été largement favorables à la mise en place de la semaine à 4 jours, les parents l'ayant plébiscité à 80 %.

Suite à la réunion en présence des enseignants, des représentants des parents d'élèves, des élus, des services municipaux et le positionnement majoritaire des conseils d'école en faveur de la semaine à 4 jours, il a été décidé le passage à celle-ci à compter de septembre 2018. **Dans le cadre de cette nouvelle organisation, il est proposé de fixer les horaires d'école suivants :**

ÉCOLES MATERNELLES LANGEVIN ET PETIT PONT DE BOIS

(24h/Sem.)

Accueil des enfants à partir de 8h20 le matin et 13h35 l'après-midi

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
7h30-8h30	GARDERIE			
8h30-11h45	TEMPS D'ENSEIGNEMENT 3h15			
11h45-13h45	PAUSE MERIDIENNE 2h00			
13h45-16h30	TEMPS D'ENSEIGNEMENT 2h45			
16h30-18h30	GARDERIE			

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES LENGLET ET LANGEVIN

(24h/Sem.)

Accueil des enfants à partir de 8h35 le matin et 13h50 l'après-midi

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
7h30-8h45	GARDERIE			
8h45-12h00	TEMPS D'ENSEIGNEMENT 3h15			
12h00-14h00	PAUSE MERIDIENNE 2h00			
14h00-16h45	TEMPS D'ENSEIGNEMENT 2h45			
16h45-18h30	GARDERIE			

Karine ZAJAC
Adjointe à l'Education